

# Orth·lexie

Entretien

Sabyne Ladreyt  
Orth·ph·niste  
à Valence

**Entretien  
avec Sabine Ladreyt,  
Orthophoniste  
à Valence  
le 4 janvier 2018**

Sabine Ladreyt est orthophoniste à Valence depuis 25 ans. C'était également mon orthophoniste de mes 7 ans à mes 13 ans. Elle m'a accompagné et soutenue de l'école primaire jusqu'au collège. C'est grâce à elle que j'ai réussi à m'accrocher aux études et d'une certaine manière c'est grâce à elle que je suis en DSAA design mention Graphisme aujourd'hui !

Pour commencer, quel est ton parcours ?

*Je suis née à Lyon mais j'ai vécu à Valence dès l'âge de cinq ans. J'ai toujours été passionnée de linguistique et ma sœur a été suivie par un orthophoniste pendant dix ans. J'ai ensuite passé un DEUG de Lettre, science du langage et art à Lyon pendant deux ans puis j'ai fait l'École d'orthophonie de Lyon pendant quatre ans et j'ai obtenu mon diplôme d'état. Je pratique l'orthophonie depuis vingt-cinq ans maintenant.*

À quel âge peut on remarquer la dyslexie chez un enfant ?

*De six mois à dix ans.*

Qui va remarquer la dyslexie en premier ?

*En général, ce sont les parents qui s'inquiètent des difficultés scolaires de leur enfant.*

Quelles sont les premiers signes que l'on peut observer à l'école qui amènent à penser que l'enfant est dyslexique ?

*On ne parle jamais de dyslexie avant deux ans d'apprentissage de la lecture. Cependant, on peut en amont, observer des difficultés, par exemple sur le plan phonologique. Dès la maternel le professeur peut remarquer des difficultés de répétition et de repérage des sons. Malheureusement cela n'arrive pas ou peu, car il faudrait que les professeurs soient formés pour ça. On peut donc faire un diagnostic aux termes des deux ans d'apprentissage de la lecture (CP/CE1). Avant cela, l'entourage peut seulement se dire « cet enfant à un risque de devenir dyslexique ».*

Est-ce qu'il y a un échange entre le ou les professeurs et l'orthophoniste ?

*Assez peu pour plusieurs raisons. D'abord, je suis soumise au secret médical. Je n'ai pas le droit de parler de l'un de mes patient avec le professeur. Cependant, il existe la notion de secret partagé qui permet d'échanger des informations sur l'enfant avec des psychologues ou des éducateurs par exemple. L'échange avec les instituteurs reste compliqué, car je dois bénéficier de l'accord des parents pour donner des informations. Je n'ai pas le droit de dire à un professeur « cette enfant est dyslexique ». Le compte rendu (bilan orthophonique) est fourni aux parents, mais pas à l'école.*

*Il y a aussi des parents qui ne veulent pas que les professeurs soient au courant que leur enfant est dyslexique car ils ont peur de la stigmatisation. Parfois, les parents sont en mauvais termes avec l'école, il n'y a donc pas d'échanges et de communication.*

*De manière générale, les instituteurs ne sont pas suffisamment ouvert d'esprit et ou courant de ce qu'est la dyslexie et en ont une image très négative. Ils stigmatisent l'enfant comme un mauvais élève qui ne fait pas d'effort et ne travail pas suffisamment. Les enfants en témoignent avec le rouge dans leurs cahier d'école et les commentaires négatifs.*

On entend dire qu'il y a de plus en plus de dyslexiques par classe aujourd'hui, est-ce que c'est vrai ?

Est-ce qu'il a suffisamment d'orthophoniste ?

*Il n'y a pas plus d'enfants dyslexiques, ils sont simplement mieux détectés. On dit qu'il y a plus d'enfants « dys » car on détecte mieux également les dyspraxies et les dysphasies. Pourtant il n'y a pas suffisamment d'orthophoniste et certain endroit sont des zones sous dotés où il n'y a pas d'orthophoniste du tout. Par exemple l'année dernière, je recevais quelqu'un venant de Lamastre, il faisait donc une heure de route pour venir me voir. Certaine zone sont des déserts médicaux pour dyslexiques. De plus les orthophonistes ne s'occupent pas que les dyslexiques, il y a tous les autres troubles de l'apprentissage, les troubles de l'attention ainsi que la rééducation poste opératoire ou traumatisme et la dégénérescence des personnes âgés.*

*Je pense également que les écrans sont néfastes au développement de l'enfant ils empêchent à l'enfant de construire sa pensée ce qui peut aggraver les difficultés.*

Quelle est la démarche pour avoir accès à des séances d'orthophonies ?

*C'est le médecin qui prescrit un bilan orthophonique et suite à ce bilan, l'orthophoniste estime si la personne en a besoin ou non*

Est-ce que tu peux m'expliquer en quoi consiste un test pour déceler une dyslexie ?

*La première chose à faire et de donner à lire un texte à un enfant (le test de l'alouette est le plus connu et celui que l'Éducation nationale recommande). Ensuite, j'étudie les types d'erreurs. Puis j'effectue un test d'écriture. Pour déceler la dyslexie phonologique, il faut tester si l'enfant arrive à jouer avec les sons et les syllabes, s'il sait les inverser, enlever un sons dans un mot, l'identifier et dire s'il est au début ou à la fin du mot. En ce qui concerne la dyslexie visu-attentionnelle, elle est plus difficile à identifier car c'est quelque chose qui se voit à long terme. Par exemple quand l'enfant progresse lentement dans son apprentissage. Il a également les troubles de la mémoire qui peuvent indiquer une dyslexie visuo-attentionnelle. Il y a aussi des enfants qui sont très intelligents.*

Après le test est-ce que tu peux estimer le nombre de séance nécessaire à l'enfant ?

*Pas précisément, mais tu peux savoir qu'il y en aura pour plusieurs années. Cela varie en fonction de la dyslexie, car il y en a des lourdes et des légères. Il y a également les capacités intellectuelles de l'enfant, s'il a de bonnes capacités intellectuelles il va mieux compenser ça dyslexie. Ce facteur n'a rien à voir avec la dyslexie car il existe les mêmes différences intra-personnelles chez les dyslexiques que chez les non-dyslexiques.*

Comment est-ce que tu choisis les outils et les méthodes que tu va utiliser avec le patient ?

*Il existe plusieurs types de rééducation apprises lors de*

*mes études d'orthophonie. Je vais tester les méthodes et les outils sur l'enfant pour voir ce qui lui convient le mieux. Certains enfants ont le même profil, je peux donc envisager les mêmes types de rééducation.*

Qu'est ce que tu recherches chez un distributeur d'outils pédagogiques ?

*Il existe plusieurs formes d'outils pédagogiques comme des livres, des fiches, des jeux. Il y a des jeux que j'aime bien avec des cartes de lecture sur lesquelles les sons sont mis en couleur et notamment les sons qui ont plusieurs lettres, ça va aider l'enfant dans sa lecture. Il existe le même principe de manière informatique. Il y a un autre jeu que j'utilise, il faut épeler le mot à l'autre qui doit l'écrire dans sa tête pour le visualiser et pouvoir le lire avec de petits mots puis ensuite des plus grands.*

Pourquoi tu crées également tes propres outils ?

*Parce qu'il faudrait un outil pour chaque enfant. Par exemple, avec un enfant je vais travailler dix mots et ces dix mots ne sont pas dans un jeu donc je crée mes propres cartes. J'ai un logiciel de lecture flash avec ses mots à lui et ses couleurs. Avec un autre enfant ça ne sera pas les mêmes mots. De plus, quand je fabrique un objet avec l'enfant, par exemple quand on monte les sons, on le fait ensemble, je ne lui donne pas tout prêt. De cette manière il crée sa caisse à outils. Je suis également sa progression à l'école, je ne peux pas lui donner un exercice sur un sujet qu'il n'a pas étudié à l'école. L'enfant doit m'expliquer ce qu'il a fait à l'école, par exemple, si l'enfant est en CP il a pu étudier le son « f ».*

Si tu voulais créer un outil ou développer une méthode, comment t'y prendrais-tu ?

*Je ne sais pas parce que j'ai mes propres trucs, je teste avec l'enfant, si ça fonctionne ou pas. Si ça fonctionne, je prends et si ça ne fonctionne pas je laisse. Je prends plusieurs petites choses parce qu'avec cet enfant ces petites choses fonctionnent. Je change souvent la règle d'un jeu ou je sélectionne seulement ce qui m'intéresse par rapport à l'enfant. J'ai appris lors de mes études à la FAC à utiliser des jeux et à les changer. Car le but n'est pas de submerger l'enfant mais de lui donner ce dont il a besoin pour qu'il se construise lui-même.*

De quelle façon un graphiste pourrait-il t'aider dans ton travail ?

*L'aspect sur lequel un graphiste pourrait m'aider est quand je crée mes propres outils et notamment sur l'aspect illustratif. Ce qui n'est pas évident dans mon travail, je dois souvent dessiner et je ne sais pas faire. L'ordinateur est pour cela un appui indispensable, ça m'aide pour trouver des images sur internet ou sur des banques d'images. Il existe aussi ARAWORD, c'est un logiciel libre de droit qui génère des images au fur et à mesure que l'on écrit du texte. Je connais également un graphiste illustrateur, Samuel Bruder qui fait des outils pour aider les orthophonistes dans leurs travaux. Il a créé un logiciel Artiskit et propose des stages de dessins pour les orthophonistes. En fait, il s'agit souvent d'une personne dans l'entourage proche de l'orthophoniste qui décide de l'aider, en général c'est un graphiste ou un illustrateur. Il y a aussi la méthode des Alpha qui est une méthode de lecture mise au point par Claude Huguenin, psychopédagogue spécialisée dans la remédiation du langage écrit, en collaboration avec Olivier Dubois, philosophe et spécialiste en psychologie cognitive*

Quel serait le contexte d'édition idéale et comment socialiser l'outil ?

*Tout dépend ce que c'est mais d'un point de vue socialisation, les idées s'échangent sur les forums d'instituteurs, d'orthophonistes et de parents d'enfants dyslexiques. Sinon il y a des maisons d'éditions spécialisées pour les orthophonistes comme Cit'inspir, Mot à mot, Ortho editions, Les éditions du grand cerf qui commercialise les outils, livres et jeux spécialisés dans les troubles dys.*

Qu'est ce qu'il en est de la reconnaissance de la dyslexie aujourd'hui à l'école et dans la société ?  
Et qu'est ce qu'il pourrait améliorer la vie d'un dyslexique à l'école ?

*C'est de pire en pire !  
Les instituteurs ont tendance à dire « ils sont tous dyslexiques, ils nous emmerdent... »  
Je pense que l'école est faite pour que les enfants rentrent dans un moule et s'ils ne rentrent pas dans le*

*moule ils sont mis au banc. Être dyslexique c'est comme avoir besoin de lunettes sauf que dans ce cas il n'y a rien de grave. Ce qui pourrait réellement améliorer leur vie serait que les professeurs soient formés et sensibiliser. Souvent, ils expliquent qu'ils ne savent pas ce qu'est la dyslexie ni comment réagir face aux enfants dyslexiques, ils ne savent pas non plus comment adapter leur méthode. Si l'orthophoniste leur dit de se renseigner sur internet ils prétendent que ça prend trop de temps... Si les professeurs préfèrent dire que la dyslexie n'existe pas c'est tout simplement parce que ça leur demande plus d'efforts et de compréhension envers l'enfant.*

Est-ce que les enfants dyslexiques ont plus de chance de réussir dans une école alternative ?

*Les enfants dyslexiques ne sont pas forcément plus heureux dans une école alternative, mais je pense que tous les enfants seraient plus heureux dans ce genre d'école. J'ai moi-même été dans une école Freinet à Valence. Ce n'est pas l'école qui fait la différence, mais plutôt l'instituteur qui enseigne. Il existe de très bons professeurs dans des écoles conventionnelles et de mauvais instituteurs dans des écoles alternatives.*

Est-ce que les écoles privées sont plus à même d'aider un enfant difficultés ?

*Pas forcément, certaines écoles proposent une aide qui n'est pas spécialisée pour les dyslexiques. C'est d'avantage une façade que la réalité.*

Est-ce que tu peux m'énumérer tous les traitements qui existent pour la dyslexie ?

*Il existe peu de chose à part l'orthophonie. Il y a une méthode appelée la proprioception développé par le Docteur et Ophtalmologue Patrick Quercia. Il s'agit d'une aide avec le port de lunettes prismatiques, de semelle de posture, d'exercices de re-programmation posturale et de maintien de bonne position. Mais je n'y crois pas vraiment car la dyslexie ne se soigne pas, c'est le cerveau qui est fait d'une certaine façon ce ne sont pas les yeux. Mais je conseille aux enfants dyslexiques d'aller consulter un orthoptiste, car il y a souvent un trouble du regard et pour améliorer la fluidité du mouvement*



*même si ça ne change pas l'image qu'il y a dans le cerveau. Le psychologue également qui aide l'enfant à se sentir moins stigmatisé et à lui faire comprendre qu'il n'est pas moins intelligent que les autres. Il peut y avoir l'ergothérapeute ou le psychomotricien dans le cas où il y a plusieurs dys. Il y a également le neuropsychologue qui est spécialisé dans les troubles de l'apprentissage, cette personne va aller chercher les points forts de l'enfant pour qu'il puisse s'appuyer dessus (mémoire visuelle), il peut également aider quand il y a plusieurs « dys » ou un « dys » accompagné d'un trouble de l'attention. Cependant, la sécurité sociale rembourse uniquement l'orthophonie et l'orthoptiste. Mais si les besoins sont importants, il y a la possibilité de faire appel à la MDPH (Maison des Personnes Handicapés) qui peut aider le financement. Si la dyslexie est lourde ou s'il y a plusieurs dys, l'enfant peut avoir besoin d'une aide matérielle à l'école comme un ordinateur ou d'une aide humaine, les AVS (Assistants de Vie Scolaire). Aujourd'hui l'enfant a aussi la possibilité d'utiliser les livres audio disponible à la bibliothèque gratuitement avec la liste demandée par l'école.*

